

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 24 juin 2020**

Communication n° 22/06.2020

Objet: exercice 2019 de la Fondation Irène Leroy

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme chaque année, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance le résultat des comptes 2019 de la Fondation Irène Leroy.

En 2019, nous avons accordé des aides sociales pour un montant de Fr. 11'212.30.–, ainsi que des prestations complémentaires pour un montant de Fr. 60'900.–.

Le compte d'exploitation de l'immeuble boucle sur une perte de Fr. 16'572.–, après attributions et amortissements.

Un gain sur les mouvements financiers de Fr. 121'803.– est à constater. Le compte de profits et pertes boucle sur un bénéfice de Fr. 76'489.–, reporté à capital.

Les fonds propres s'élèvent à Fr. 1'904'570.– au 31 décembre 2019 contre Fr. 1'828'081.– au 31 décembre 2018.

M. Daniel Mosini, Syndic a été reconduit dans sa fonction de président. M. Pierre Lanthemann, vice-président, Mme Pierrette Jaton, M. David La Framboise, et M. Pierre-Alain Givel continuent à siéger en tant que membres.

La Municipalité

Saint-Prex, le 24 juin 2020/CM – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35